

# ATTESTATION DE CONFORMITE DE TYPE

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Codification	Référence	Indice
<b>EMS3</b>	<b>2013-I</b>	<b>Indice A</b>

Vu le règlement d'instruction des demandes d'attestation de conformité approuvé par la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire lors de sa séance du 24 mai 2007,  
Vu la demande formulée par la société Eau & Feu SAS, par courrier le 6 décembre 2012, complétée par courriel du 25 janvier 2013,  
Vu les résultats concluants des PV d'essais en laboratoire référencés n°PN 12 9024 du 30 octobre 2012 (CNPP) et n°PN 13 9103 du 10 janvier 2013 (CNPP),  
Vu l'avis favorable émis par la CNMSA à l'issue de la séance 2012-III du 18 décembre 2012,

la présente attestation de conformité de type, référence 2013-I Indice A, est délivrée à la société :

## EAU & FEU SAS

ZI Sud Est, Rue Aloys Senefelder, BP 1008  
51683 REIMS CEDEX 2  
FRANCE

pour l'émulseur SSLIA suivant :

- Appellation commerciale : **TRIDOL S3B**
- Concentration d'emploi : **3 %**
- Codification : **EMS3**

Une annexe descriptive du produit est jointe à la présente attestation.

Cette conformité est appréciée par rapport aux spécifications techniques communes *Emulseurs SSLIA V1R3 du 5 septembre 2003* approuvées par arrêté interministériel le 23 avril 2004.

Sous réserve de respect des autres règlements et normes européennes et françaises en vigueur, l'usage de cet émulseur est autorisé pour la lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports.

Le logo prévu par l'arrêté du 18 janvier 2007 modifié relatif aux normes techniques applicables aux SSLIA sur les aérodromes peut y être apposé.

Aucune modification des caractéristiques du produit n'est autorisée, sauf avis préalable de la CNMSA et accord du ministre chargé de l'aviation civile.

La présente attestation est valable pour les lots d'émulseur déclarés du même type par le fabricant produits et livrés avant le **1<sup>er</sup> janvier 2018**.

Fait à Paris, le **18 FEV 2013**

Pour le ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

L'adjoint au directeur  
aéroports et navigation aérienne



Nicolas MARCOU

Secrétariat CNMSA :  
Service Technique de l'Aviation Civile  
9 av. Dr Maurice Grynfolgel - BP 53735  
31035 TOULOUSE CEDEX 1  
Tél : 01 49 56 83 42  
Stac-cnmsa@aviation-civile.gouv.fr

Direction de la Sécurité  
de l'Aviation Civile  
50, rue Henry Farman  
75720 Paris cedex 15  
Tél : 01 58 09 43 66

 dgac

DSAC